



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 30 septembre 2021

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Clôture du 17^{ème} Congrès de Régions de France

Montpellier

Jeudi 30 septembre 2021

Seul le prononcé fait foi

Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales, chère Jacqueline,
Madame la présidente de Régions de France, chère Carole DELGA,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le maire de Montpellier, président de la métropole,
Monsieur le président du Conseil départemental de l'Hérault,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers amis,

Je suis très fier et très heureux d'être devant vous cet après-midi à **Montpellier, comme on peut l'être partout** sur le territoire de la République mais en particulier sur les terres qui vous ont vu naître. Et puis vous avez organisé votre congrès ici à Montpellier et je fus conseiller régional de feu le Languedoc-Roussillon.

Nous siégeons à Montpellier, le président était un certain Georges FRÊCHE. **J'étais dans son opposition et je vous le dis, j'ai beaucoup appris. Ce n'était pas simple tous les jours.** Il m'avait à la bonne. C'était quand même, je le dis, un grand monsieur, je sais ce qu'il a fait pour Montpellier et pour la région. Et

en cet instant où je me trouve sur ses terres pour lesquelles il s'est tant battu, j'ai une pensée pour lui ; montrant aussi que les premières valeurs de la République, c'est le respect et la pluralité. Et Dieu sait, Mesdames et Messieurs, si nous en avons besoin aujourd'hui.

Je voudrais aussi, si vous me le permettez, chère Carole, saluer votre prédécesseur à la tête de Régions de France, cher Renaud, puisque finalement, c'est lui qui était en fonction lorsque j'ai été nommé Premier ministre. Et je voudrais dire que nous avons formidablement travaillé. Il y a les propos d'estrade, la politique, bien sûr, pas tout à fait naïfs, mais il y a quand même les réalités, et ces réalités, c'est que, je le dis ici, c'est la volonté du Gouvernement et je sais, Mesdames et Messieurs les présidents, que c'est votre volonté parce que nous avons l'intérêt général et celui de la République, tous ensemble, chevillé au corps, comme les présidents ou représentants des autres associations d'élus que je salue.

Nous savons nous retrouver sur l'essentiel, surtout par les temps difficiles, et Dieu sait si nous en avons, si notre pays, si nos concitoyens en ont traversé. Il y a **quelque chose d'un peu français** – je commence à avoir quelques heures de vol – où il faut toujours montrer qu'on se dispute. Cela fait partie de nos gènes, **on s'y plaint même un peu. Je pense que c'est comme ça. Mais il se** trouve que je suis chef du Gouvernement, par-dessus tout respectueux de cette fonction au service de mon pays, et que donc, rien ni ici ni ailleurs ne me fera détourner de la voie qui consiste à chercher, plus que jamais dans les temps qui courent, le rassemblement de mes concitoyens et le rassemblement, vous l'avez fort bien dit, chère Carole, des territoires, des beaux territoires qui composent la République.

J'ai entendu avec vous l'intervention **du président de la Guyane et j'aimerais** commencer par avoir un mot pour les représentants des Outre-mer. Je le dis parce que vous le savez parfaitement, et la Guyane l'illustre hélas, nos concitoyens d'Outre-mer ont traversé, continuent de traverser, des moments extrêmement difficiles, au plan sanitaire, bien sûr, avec toutes les conséquences que cela implique. Je vous rappelle d'ailleurs que certains d'entre eux disposent de compétences extrêmement larges, y compris d'une décentralisation de la santé. Ils sont bien contents que l'État vienne exprimer à leur endroit la solidarité nationale. Et bien entendu, nous le faisons.

Nous avons envoyé des renforts humains tout l'été dans les Antilles, dans l'ensemble des territoires qui en ont eu besoin. Nous avons fait des évacuations sanitaires. Nous avons expédié des dispositifs médicaux, de l'oxygène, des tests, des doses vaccinales. Nous continuons évidemment à y

combattre pied à pied l'épidémie. Nous avons, à destination de nos territoires ultramarins, comme nous l'avons fait évidemment en métropole, soutenu l'économie de ces territoires qui, évidemment, notamment à la faveur de la crise sanitaire, a été durement impactée.

Tous les outils que vous avez toutes et tous connus et utilisés sont et continuent de fonctionner à plein au bénéfice de nos territoires ultramarins. Et je voudrais donc redire ici que nous avons besoin d'une République des territoires ; la liberté des territoires, la décentralisation des compétences, c'est une République moderne. C'est d'ailleurs inscrit dans notre Constitution. Et ce n'est certainement pas l'ancien maire, l'ancien conseiller régional, l'ancien conseiller **départemental que j'ai été** qui une seule seconde saurait oublier cela.

Mais peut-être aussi, surtout dans un pays comme la France, avec son histoire, ses spécificités, je le dis très tranquillement ici, devant les présidents de régions, nos concitoyens ont aussi besoin de l'État. Alors évidemment un État renouvelé, un État déconcentré, un État à l'écoute des territoires, un État partenaire, mais un État présent. Il a été en première ligne, vous le savez, pour la gestion de la crise sanitaire.

D'abord parce que la santé demeure **pour l'essentiel** – j'entends vos revendications – une responsabilité de l'État. La gestion de crise, en général, vous le savez, est une responsabilité de l'État. **Et je vous l'ai dit à plusieurs reprises**, à tous les présidents, comme je le dis à mes concitoyens, l'idée de décentraliser la santé, la régionaliser, est une idée comme une autre ; elle peut se défendre.

Mais qui aurait pu imaginer une seule seconde qu'en plein déroulement de la crise, et je vous invite à considérer que celle-ci n'est pas tout à fait finie, et **pas seulement qu'en Outre-mer**, nous eussions changé les règles du jeu ; c'eût été irresponsable de notre part. Pour autant, je le dis haut et fort ici, j'entends cette petite musique sur une gestion centralisée, étatiste de la crise sanitaire.

D'abord, faites comme moi avec humilité, laissez les Françaises et les Français apprécier comment notre pays, notamment par rapport aux autres, aura géré cette crise sanitaire. Et quels résultats sur tous les registres : la santé publique, bien sûr, **d'abord, la vaccination, la prévention, mais aussi l'accompagnement économique consécutif** aux dispositions parfois difficiles et douloureuses que nous avons dû prendre. Comment cette crise aura été gérée par notre pays ? Ma seule jauge, c'est le jugement de mes concitoyens. Mais disons cela surtout, je veux vous dire, je ne cesse, et vous le savez, de me déplacer dans

nos beaux territoires, dans vos belles régions, partout.

Je parle en permanence avec tous les élus locaux. Je ne sais combien **j'ai visité** de centres de vaccination. Je ne sais combien **j'ai rencontré d'élus** depuis juillet 2020, et je vous le dis très tranquillement, ce que je constate sur le terrain, c'est évidemment une implication sans faille de ces élus du territoire **avec l'État**, aux côtés de l'État. **Bien sûr, à tel ou tel endroit, des choses n'ont** pas très bien marché, il a fallu s'y reprendre à deux fois. Mais quoi ? Vous êtes des élus, vous vivez ça tous les jours, **dans l'État** comme dans les régions. Il y a des imperfections.

Mais ce que **je veux dire et que nos concitoyens constatent partout, c'est qu'il** y a une formidable mobilisation, et des élus et de l'État, ensemble. Et que si les Français, encore une fois, sont les seuls juges, nos résultats en matière de gestion de la crise sanitaire **sont aujourd'hui ce qu'ils sont ; c'est une œuvre** collective. Je vous le dis comme je le pense. Alors encore une fois, on peut autour de tout ça essayer de créer des polémiques, mais je suis serein. Je vous le dis et je veux, puisque je suis ici au congrès de Régions de France, au contraire, vous dire ma satisfaction et mes remerciements, Mesdames et Messieurs les présidents, pour votre implication dans la gestion de la crise sanitaire, bien entendu dans le cadre des compétences qui étaient les vôtres.

C'est une œuvre collective et inlassablement, au moment où certains cherchent à découdre le pays, le Gouvernement de la République cherchera l'unité et le rassemblement, inlassablement. Vous avez cité, Madame la présidente, la loi 3DS, de décentralisation, différenciation, déconcentration et simplification.

J'avais dit « décomplexification », le **Conseil d'État** m'a dit que cela n'existe pas « décomplexification ». On est revenu à simplification. En tout cas, c'est un texte auquel je crois beaucoup, que porte avec l'énergie que vous savez et surtout sa très fine connaissance des territoires, Jacqueline GOURAULT, ici présente. Vous le savez, il y a des dispositions pour les régions. Je le dis tout de suite, ce n'est pas le grand soir parce qu'en temps de crise, je l'ai dit, que ce soit pour les aspects sanitaires, pour les aspects économiques, ce n'est pas à un moment de tempête qu'on change profondément les règles du jeu.

Néanmoins, ce n'est pas, et vous le savez les uns et les autres, il en va de même de l'échelon départemental et de l'échelon communal. C'est une loi utile. Elle fait des avancées. Nous allons accroître la place des élus au sein des conseils de surveillance des ARS. Et je suis ouvert, Madame la présidente et avec moi Madame la ministre, à enrichir le texte de vos propositions, comme

par exemple la possibilité qui serait donnée aux régions de recruter du **personnel soignant dans le cadre d'un GIP pour les mettre à disposition des** centres de santé gérés par les communes et les départements, notamment dans les zones les plus démunies en ressources médicales.

J'y suis très favorable, non pas pour vous être agréable, Madame la présidente, mais parce que face à ce sujet de la rareté des ressources médicales, et je le dis en tant que chef de cette majorité parlementaire qui aura eu le courage de briser le tabou du numerus clausus qu'on attend depuis **des décennies, c'est nous qui l'avons fait. Sauf qu'avant que** cela produise tous ses effets, nos concitoyens ont encore du temps à avoir des problèmes. Et donc, je le dis en toute humilité, toutes les solutions doivent être les bienvenues. Toutes les hypothèses doivent être testées, dont celle-là. Dans ce texte, j'y reviendrai, je le dis tout de suite, n'oubliez pas les autres aspects. Je commence par la différenciation. Quand je discute avec tous les blocs de collectivités, c'est une revendication constante et ancienne.

Adapter les politiques publiques aux spécificités des territoires. Il y a la déconcentration pour nos concitoyens. Tout cela, ce sont des termes très techniques, mais cela vous parle. La déconcentration, c'est l'illustration de la République telle que je la vois. Un État, deux préfets sont ici. Vous avez bien voulu, Madame la présidente, et vous avez bien fait, de leur rendre hommage. Depuis toujours, je cite ce couple maire-préfet, c'est une formule générique. C'est le représentant de l'État avec les élus locaux, quelle que soit la strate **qu'ils** représentent. Et cela fonctionne bien là aussi.

Partout où je vais dans tous les territoires, que ce soit pour la crise sanitaire, je l'évoquais, pour la relance économique, ce couple marche très bien, qu'il y ait des exceptions pour confirmer les règles, c'est bien pour ça que les règles existent. Mais dans l'ensemble, cela marche. Sauf qu'il faut renforcer les pouvoirs de l'État déconcentré. C'est pour cela aussi, même si nous faisons beaucoup par voie réglementaire car le sujet relève plutôt de règlements que de lois, nous avons une ambition forte.

Je l'ai indiqué dès ma Déclaration de politique générale devant le Parlement, je veux être le Premier ministre des territoires. Je veux réarmer les territoires. Et puis il y a le quatrième « D » devenu « S » : simplification. **C'est-à-dire que et l'État et les collectivités locales sont empêchés d'agir autant souvent ou** parfois par manque de financements que par des règles, des procédures, des **jurisprudences d'une immense complexité.**

La France est sans doute championne **d'Europe, voire du monde. Donc j'ai**

souhaité, quand je suis arrivé cette loi 3DS elle était déjà en gestation, **qu'elle** soit enrichie d'un volet simplification. Et là, je vous l'ai déjà dit, chère Carole, faites-moi passer toutes vos propositions pour simplifier encore, libérer les énergies, libérer les territoires. Nous en avons besoin. Donc c'est un texte qui n'est sans doute pas porteur du grand soir que vous attendez – parfois, il faut se méfier des grands soirs – mais qui est un texte qui comprend beaucoup d'avancées pour la France des territoires.

Je vous le dis très sincèrement puisque vous avez bien voulu reconnaître que j'y suis très attaché. Et je vous dis, Mesdames et Messieurs les présidents de régions, à côté de ces avancées, vous êtes les bienvenus pour accompagner l'État dans le Ségur de la Santé volet investissements.

Nous allons annoncer de grandes opérations, c'est la responsabilité de l'État. C'est la responsabilité de l'État et c'est nous qui mettrons l'essentiel des moyens. Mais si, comme je le lis souvent, vous avez le souhait et la volonté, vous l'avez d'ailleurs déjà manifesté, donc dans la continuité, nous rejoindre pour la modernisation des établissements de santé ou des EHPAD, vraiment, je vous en remercie par avance. C'est bientôt. Alors, évidemment, je vais vous parler finances, Madame la présidente. **C'est le sujet un peu techno mais** c'est très important.

En un mot, quelle est la politique du Gouvernement ? Ne pas laisser tomber les finances locales qui, vous l'avez rappelé, ont été fortement impactées par la crise. Ne pas laisser tomber les finances locales. Pourquoi ? Certes parce que personne n'a intérêt à ce que le service public local, qui est un service de proximité, s'effondre, première raison à soi seule suffisante. Mais il y en a une **sur laquelle je veux revenir, c'est que j'ai la conviction** comme vous, Mesdames et Messieurs, que nous ne sommes pas simplement ici pour faire face à la crise, panser les plaies, soigner nos concitoyens, vacciner, tester. Tout ça, nous le faisons.

Nous sommes là pour préparer la suite, tirer les conséquences de cette crise et faire repartir le pays de l'avant. Cela s'appelle le plan de relance, cela s'appelle l'investissement, cela s'appelle l'accompagnement de la transformation de notre économie. Et là, je le dis avec beaucoup de sérénité, et nous avons largement commencé de le faire, oui, nous avons besoin de travailler ensemble, l'État et les collectivités territoriales, la main dans la main. Bien sûr. Et vous ne pouvez vous-même investir, vous qui investissez déjà beaucoup, je parle de toutes les strates des collectivités, que si vos finances ne sont pas à genoux. Et nous avons pris nos responsabilités.

J'ai les chiffres et j'ai lu, Madame la présidente, le rapport de la Cour des Comptes. Vous savez que je connais bien la Cour des Comptes. Je suis heureux d'ailleurs quand vous citez la Cour des Comptes et ses travaux. J'observe d'ailleurs **qu'on les cite quand ça arrange. Des fois, c'est plus** dérangeant alors là on cite moins. **J'ai été**, chère Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les présidents, président d'une chambre régionale des comptes. Alors je suis allé lire ce qu'on dit mes collègues de très près et je vais vous dire ce que j'en ai tiré.

D'abord, vous dire que l'impact de la crise sur vos finances, cher Jean-René, a été lourd. Sur l'ensemble. Pardonnez-moi de ne pas parler un seul instant que des régions. 4 milliards d'euros en net, c'est beaucoup. 4 milliards. On a des chiffres OCDE sur ce qui se passe à **l'étranger. J'ai 7 milliards pour l'Allemagne** et 13 milliards pour les États-Unis, charge nette de la crise pour les collectivités locales.

Évidemment, l'organisation y est tout à fait différente. 4 milliards, cela représente 1,7 % de vos budgets consolidés. Nous avons mis des mécanismes en **œuvre. Vous les connaissez par cœur. Je ne vais pas m'amuser à les** répéter. Si **nous n'étions** pas intervenus, cela aurait été 2,1 %, grâce à l'État, on a le droit de le dire, l'impact de la crise sur vos finances est passé de 2,1 à 1,7 % de vos budgets de fonctionnement. J'entends que c'est beaucoup, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les présidents, mais l'État lui, c'est **92 milliards et 24 % de son budget. Il n'y a personne vers qui je puis me retourner** pour dire « dites, comblez ».

Prenons un peu de champ si vous le voulez bien, projetons-nous dans 10 ans. Je veux vous dire deux choses. Un, l'État n'a pas laissé tomber complètement les collectivités territoriales dans cette crise au plan financier. Et deux, oui, quand même, elles ont effectivement partagé un petit à côté de l'État, mais une part du fardeau de la crise, c'est aussi une façon de gérer la solidarité ou d'exprimer la solidarité nationale. Je le dis franchement, clairement, tout le monde doit porter à la mesure de ses moyens. Et vous l'avez fait.

Mais nous ne vous laissons pas tomber. J'insiste là-dessus. Vous estimez alors d'ailleurs, c'est dans la continuité de ce que nous faisons. Ce n'est pas que pour la crise, parce que là aussi, j'entends des choses. Tout le monde, évidemment, a une appréciation sur ces sujets mais je vous rappelle quand même que depuis 2017, puisque vous y avez fait allusion, le niveau des dotations de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales est resté stable. 2013-2017 : **stabilité pour l'ensemble des collectivités. Je me permets de rappeler à ceux qui s'émeuvent de cette insuffisance qu'entre 2013 et**

2017, c'était moins 10 milliards. Moins 10 milliards. Ça, ce sont des chiffres rapportés, chère Carole, par la Cour des Comptes, organisme sérieux s'il en est. Moins 10 milliards versus stabilité. Stabilité, alors que notre pays a été confronté à une crise qui a **amputé son PIB avec une force que nous n'avions plus vue depuis 1919 et la guerre de 1939-1945.**

Je dis tout cela pour **donner au débat la sérénité qu'il mérite. Nous sommes solidaires, sur le même bateau.** Nous avons dû faire des efforts, tous. Nous les avons faits ensemble. Et il est normal que ce soit l'État qui ait fait le plus d'efforts.

S'agissant des régions, le repli de vos recettes, oui, Madame la présidente a été réel, mais maîtrisé, notamment parce que la loi a prévu des garanties pour **les régions qui n'existaient pas pour tous les autres blocs de collectivités locales,** ce qui a conduit l'État à verser très précisément 192 millions d'euros de compensation pour vos pertes de recettes.

Dois-je vous rappeler que j'ai décidé, dans le cadre de l'accord de partenariat que j'ai signé avec le président MUSELIER en septembre 2020, de garantir la totalité de la baisse des impôts de production en 2020 en la transformant en TVA. Je viens de le dire, c'est normal, avec une année de référence. Renaud, souvenons-nous de nos discussions qui vous étaient très favorables. Il y a un président de région que j'ai connu, qui me citait souvent un proverbe du Nord : « Sucrierie avalée n'a plus de goût ». Oui, peut-être, mais en fait, nous l'avons fait et je pense que vous étiez fort satisfaits que nous le fassions.

En cohérence, Madame la présidente, avec ses décisions dans le projet de loi de finances pour 2022 que vous avez cité, le Gouvernement tiendra son engagement de neutraliser toutes les conséquences de la suppression des impôts de production en compensant l'année prochaine la baisse des frais de gestion perçus au titre du financement de la formation professionnelle. C'est un engagement fort pour vos finances, mesdames et messieurs, les présidents, à hauteur de 107 millions d'euros, qui portera donc la compensation totale à 127 millions d'euros et nous en resterons là.

Nous sommes par ailleurs convenus, je vous l'ai dit lorsque je vous ai reçus récemment, de mener un travail dans les prochains jours sur les pertes tarifaires en matière de transport dues à la crise. Notamment, je m'en suis expliqué avec vous pour l'Ile-de-France, comme nous l'avons fait l'année dernière. Il y a en particulier deux autres régions qui ont été impactées dont je me suis engagé à régler la situation.

J'en viens à la refonte du système de péréquation entre régions, prévue, elle aussi, je le rappelle, par notre accord de septembre 2020. Le Gouvernement et le Parlement y sont très attachés, car il s'agit au fond d'une question de partage de la richesse créée sur le territoire national. Une première pierre, cher Jean-René CAZENEUVE, a été posée dans la loi de Finances pour 2021. Depuis, nous travaillons de concert et je prends bonne note de vos propositions que nous allons examiner dans les toutes prochaines semaines.

Je souhaite, je vous le dis, devant les représentants du Parlement, que nous parvenions à nous accorder sur un dispositif équilibré et redistributif que nous inscrirons par amendement à la loi de finances pour 2022. L'État ne laisse pas tomber les collectivités territoriales, il ne les laisse pas tomber parce que, Mesdames et Messieurs, l'intérêt du pays, l'urgence pour le pays, c'est la **relance, c'est** l'investissement. C'est capital.

J'ai cité l'accord de méthode que j'ai signé avec le président MUSELIER en septembre 2020, avec les régions. Je pense que nous n'avons jamais, chère Jacqueline, contractualisé autant avec les collectivités territoriales, à tous les niveaux. Quand on contractualise, que ce soit avec, François SAUVADET, votre prédécesseur, que ce soit dans tous les territoires par le biais des CRTE, Contrats de Relance et Transition Écologique.

On m'a même dit **que même dans la communauté de communes d'Issoudun**, il doit y en avoir un. **C'est** la grande nouvelle du jour. Cela veut dire qu'on se parle partout au service de nos concitoyens et de la relance, partout. Il faut investir, il faut relancer le pays. Et là aussi, j'entends : « Mais vous dépensez ». Oui, je dépense le plan de relance. 100 milliards, je vous donne un scoop. On en est encore à moins de 60 % d'un crédit engagé. J'entends parfois que certains me disent : « Ah, le robinet est ouvert ». Ce sont les mêmes qui viennent me demander : « **J'en veux un peu plus** ». Oui, Mesdames et **Messieurs, c'est indispensable. Même le FMI nous a dit : surtout pas d'austérité, continuez à relancer le pays. Et c'est ce que nous allons faire**, parce que c'est nécessaire et surtout parce que cela marche.

Grâce à notre travail conjoint – j'ai contractualisé avec quasiment toutes les régions – nous avons le taux de croissance économique le plus fort de la zone euro, et nous avons retrouvé notre taux de chômage d'avant la crise. Nous avons un taux de chômage des jeunes qui avait, dans la crise de 2008-2010, explosé de près de 30 % qui est resté à peu près stable, grâce au programme « 1 Jeune, 1 Solution ». Partout, je suis obligé de rouvrir des guichets avec les régions tant la créativité de nos investisseurs s'affirme.

Nous voyons, Mesdames et Messieurs, l'industrie française recréer des emplois après des décennies et des décennies de pertes. 50 000 emplois industriels détruits en France par an, entre 1980 et 2017, 50 000 emplois industriels. Nous recréons des emplois industriels et il faut impérativement continuer. Relocaliser nos industries de santé, c'est bien ce que nous a appris la crise, **c'est** ce que je crois. On ne va pas baisser les bras maintenant. Non, il faut investir, investir. C'est de la bonne dépense. Et vous le savez parce que vous y concourez. Nous devons avoir une économie plus verte, une économie plus résiliente, une économie plus compétitive, une économie plus riche en emplois.

On a signé les accords de relance, il y a les CPER. Qu'est-ce que vous m'avez dit ? **Vous m'avez** dit : « Il faut un volet mobilité ». **Vous ne l'avez pas** repris, Madame la présidente. Alors ce que je voulais vous dire cet après-midi, c'est que je souhaite avancer avec vous sur ce sujet, car moi aussi je suis extrêmement attaché aux mobilités, et nous allons d'ailleurs le prouver dans les prochains jours. Donc, je souhaite que très vite, région par région, nous listions les projets prioritaires au titre de la mobilité qui pourraient faire l'objet soit d'avenants dans le contrat de plan, soit d'accords spécifiques pour que nous puissions en tirer toutes les conséquences d'ici le début de l'année prochaine.

Puisqu'on parle de mobilité, j'en profite pour vous dire mon attachement, Madame la présidente, dans le cadre d'une clarification avec les départements qui est en cours, à l'expérimentation de la décentralisation des routes nationales, en tout cas, de certaines routes nationales aux régions. Ça aussi, c'est structurant. Vous avez déjà des responsabilités conséquentes en matière de mobilité, il faut à tout prix poursuivre cette logique. Ce plan de relance, je m'engage devant vous que les prolongements que nous voulons lui donner dans certains secteurs stratégiques, dans le grand plan d'investissements pour bâtir la France de 2030, que vous y soyez associés.

Je sais, Madame la présidente, que vous serez reçue la semaine prochaine par le ministre en charge de l'Économie, des Finances et de la Relance pour préparer les concertations sur ce plan qui ne sera pas tout à fait le même que le plan de relance. Il **s'agit d'identifier 5 à 10 secteurs d'avenir sur lesquels** la France doit se positionner dans les prochaines années et mettre le paquet encore une fois, en matière d'investissements.

Mais nous avons une actualité d'ici-là, vous l'avez évoqué, je voudrais **l'évoquer** à mon tour. Voyez-vous, Mesdames et Messieurs, lorsque j'ai été nommé Premier ministre, il y a 14 mois, on prévoyait une explosion du

chômage et des faillites. Et voilà que je me retrouve aujourd'hui Premier ministre avec un nombre de créations d'emplois inédit, au point qu'on **n'arrive pas à les pourvoir ; plus de 300 000 emplois aujourd'hui selon la Banque de France ne trouvent pas preneurs.** Ce n'est pas un phénomène tout à fait nouveau, vous le savez, mais il prend une ampleur beaucoup plus **significative.** Et même si, comme je l'ai dit, **le taux de chômage est d'ores et déjà redevenu celui qu'il était avant la crise, il reste encore à 8 %.** C'est beaucoup trop. Et celui des jeunes à 20 %. C'est inadmissible.

Nous devons donc tous, tout mettre en œuvre pour faire face à cette situation. C'est l'impératif du moment. Il y en a d'autres, évidemment, mais nous devons progresser et progresser rapidement. J'ai reçu les partenaires sociaux. Je vous ai déjà reçus sur ce sujet. Des travaux sont en cours. Vous le savez, j'ai annoncé, **c'était lundi dernier, les axes de travail du Gouvernement** à l'issue de ces concertations dans les branches professionnelles pour revoir l'attractivité des métiers. Pour dire que dans certaines branches, la question des salaires n'est pas un tabou.

Nous avons agréé l'avenant 35 cher Président SAUVADET, pour revaloriser la filière des métiers d'aide à domicile où il y a tant et tant à faire et tant d'emplois à pourvoir, c'est un effort conséquent de la nation et l'État viendra en aide aux départements comme je vous l'ai dit. Donc il y a le travail dans les branches. Il y a l'entrée en vigueur de l'assurance chômage que je revendique devant vous. Je l'avais suspendue quand le chômage avait augmenté. Nous allons à partir de demain, progressivement jusqu'au 1^{er} décembre, la mettre **en œuvre. Il faut lutter contre les contrats courts, d'une part, et tout faire** pour inciter à la reprise d'activité d'autre part. C'est capital.

Et puis, il y a la question des compétences qui rejoint les attributions des régions. Nous savons qu'en réalité, les phénomènes que nous observons ne sont pas simplement conjoncturels, ils traduisent aussi une évolution profonde de notre économie, j'y ai fait allusion, qui suppose que non seulement les demandeurs d'emploi, mais même parfois les salariés, fassent évoluer leurs qualifications et leurs formations.

Je vous ai donc proposé, Madame la présidente, de travailler ensemble sur la partie de ce sujet qui vous concerne très directement, qui concerne les demandeurs d'emploi. Vous y avez fait allusion, et notamment le plan d'investissement dans les compétences. Je voudrais vous dire que grâce à notre travail conjoint, le nombre de programmes de formation orientés vers les chômeurs peu qualifiés n'a jamais été aussi élevé. Et qu'avec vous, nous organisons depuis 2018 les formations professionnalisantes à 18 % de

chômeurs contre 10 % précédemment. 18 % c'est mieux que 10 % mais ce n'est pas assez.

Donc je souhaite que dans le cadre des **Pactes régionaux d'investissement** dans les compétences (PRICS), vous qui connaissez parfaitement la typologie des chômeurs, de vos bassins d'emploi, les secteurs professionnels qui sont en tension, que nous soyons capables d'identifier rapidement les formations sur des métiers en tension qui doivent-être renforcées et je l'ai dit, à cet effet j'ai dégagé une enveloppe complémentaire pour les PRICS à hauteur de 350 millions d'euros qui doivent nous servir à ouvrir 50 000 nouveaux parcours fléchés sur ces métiers en tension.

Et comme vous l'avez demandé le 13 septembre dernier, ouverts à l'ensemble des demandeurs d'emploi, quels que soient leurs niveaux de qualification, y compris les bacheliers et au-delà. Vous me l'avez dit d'ailleurs, votre mobilisation peut concerner l'environnement de la reprise du travail ou de la formation. Je pense aux sujets du logement, des travailleurs, de la mobilité ou encore des gardes d'enfants. Et d'ailleurs, nous pourrions nous appuyer sur des initiatives que beaucoup de régions ont déjà pris sur ce sujet. Il faut les généraliser et les amplifier. J'ai entendu aussi votre idée d'être mieux associés au pilotage de ce dispositif.

Alors évidemment, on n'est pas encore tout à fait dans ce que vous demandez, Madame la présidente mais vous le savez, dans le projet de loi 3DS porté par Jacqueline GOURAULT, une meilleure coordination avec Pôle emploi, entre Pôle emploi et les régions, notamment pour la formation des chômeurs, est prévue et nous allons continuer à en discuter.

C'est une question majeure sur laquelle nous sommes collectivement attendus. Je réunirai moi-même les préfets la semaine prochaine, les directeurs régionaux de Pôle emploi. Nous devons répondre à cet impératif pour que la croissance forte qui caractérise l'ensemble de nos territoires grâce aux outils que nous déployons soit la plus riche en emplois possible.

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, le Gouvernement de la République, avec vous est au travail. Vous l'avez compris, ne comptez pas sur moi pour entretenir des polémiques stériles. Ne comptez pas sur moi. Ça ne sert à rien. Les Français voient tout. Vous avez parlé du mot capital : la confiance, Madame la présidente, la confiance. Et vous le savez parfaitement, vous et vos collègues, la confiance qui est la mienne dans les territoires. Nous sommes tous issus des territoires. C'est dans les territoires que tout se passe. Nous devons faire en effet confiance aux territoires. C'est vraiment, croyez-le,

tout le sens de l'action de mon Gouvernement. Tout le sens de l'action de mon Gouvernement.

Evidemment, il nous arrive, il nous est arrivé, il nous arrivera de ne pas être d'accord. Cela s'appelle la démocratie. Mais cette équipe de France que vous **appelez de vos vœux, j'en suis évidemment le premier promoteur et le premier supporter.** Je le dis aux régions de France, à vous, Madame la présidente, à vous Mesdames et Messieurs les présidents, à l'ensemble des services des agents des régions, nous n'avons pas d'autre choix que de nous mobiliser ensemble au service de la reprise économique dans tous les territoires, au service de la formation des chômeurs pour faire diminuer le chômage, au service encore et toujours, tant qu'elle est là, de la lutte contre la crise sanitaire.

Nous devons montrer en fait, tout simplement, chère Carole DELGA, ce que nous faisons, ce que nous faisons au moment, j'en suis parfaitement conscient et vous l'avez rappelé, où le pays, plus que jamais, a besoin d'une République offensive, d'une République rassemblée, c'est-à-dire que nous travaillions ensemble au service de nos concitoyens. Je l'ai fait avec votre prédécesseur en permanence. Je continuerai de le faire avec vous, avec chacun et chacune des présidentes et présidents qui le solliciteront comme je le fais avec les autres strates **de collectivités territoriales. Il n'y a point besoin, Mesdames et Messieurs les présidents, de m'envoyer des communiqués de presse ou alors, si possible, après que nous nous soyons vus car en somme, ce qui est en cause et vous le savez, c'est l'intérêt de notre pays. Vous l'avez très bien dit, il** traverse une crise inédite, inédite depuis de nombreuses années.

Nous devons, nous avons le devoir d'afficher de la sérénité, du sérieux, dès que cela part dans tous les sens dans ces périodes. Il ne faut pas croire que d'un coup de menton ou d'un claquement de doigts, tout va se régler. Vous êtes des élus de la République, en responsabilité comme moi. Tout cela n'est pas si simple. Mais il y a une place pour l'action, pour les résultats, pour le travail, pour le travail au service de nos concitoyens.

Le terrain, toujours le terrain, aller comme je m'efforce de le faire à la rencontre des Français. Régler les problèmes le plus possible dans les territoires, comme je le ferai ici, Monsieur le maire de Montpellier, dans quelques jours et enfin l'unité, l'unité de la Nation. C'est mon travail, c'est mon rôle, c'est ma fonction dans ces moments difficiles. Alors oui, oui, Madame la présidente, je sais pouvoir compter sur vous.

Et comme je l'espère l'ensemble de la République, vous pouvez avoir

confiance en moi.

Je vous remercie.